



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 28 Mars 2025

Présents : Mmes Christel ANTOINE, Michèle FICHET, Danièle HENRY, Denise MARSOT, Audeline MOMY, Nadia NICOLAS, Laure PALLAUD ; Mrs Didier AUBRY, Christophe BONNEFOY, Denis BONNEFOY, Fabien CADOUX, Sébastien LABOURO, Mickael LAMBLA, Serge SEGUIN.

Absent excusé : Florian BONNET donne procuration à Sébastien LABOURO

Secrétaire de séance : Christel ANTOINE

Approbation du dernier conseil municipal : à l'unanimité

AFFECTATION DES RESULTATS

Le Conseil municipal après avoir approuvé le Compte administratif 2024, décide à l'unanimité d'affecter au budget primitif 2025, les résultats :

- En R 002 Report en fonctionnement = 299 653.13
- En 1068 Besoin d'investissement = 288 776.04 €

VOTE DES TAXES COMMUNALES

Le Conseil municipal, décide, à l'unanimité le maintien des taux d'impositions communaux de 2024, pour l'année 2025, soit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 28.83 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 23.49 %
- Taxe d'habitation : 14.76 % (*pour les résidences secondaires uniquement*)

Monsieur le Maire est chargé de remplir, signer et faire parvenir les documents afférents au service de la Préfecture et des impôts.

BUDGET PRIMITIF 2025

Le Maire présente au conseil municipal le budget primitif 2025 équilibré qui a été étudié en Commission Finances le mercredi 12 Mars 2025.

- **Fonctionnement : 630 000 €**
- **Investissement : 780 000 €**

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le conseil municipal approuve le budget présenté et le signe.

Mairie de MERCEY-LE-GRAND

Suite Compte rendu du Conseil Municipal du 28 Mars 2025

DIAGNOSTIC ENERGETIQUE 5b Rue de l'Eglise

Pour la réalisation de l'audit énergétique du bâtiment communal situé 5b rue de l'Eglise, le SYDED a réalisé une consultation d'entreprise et propose de retenir le bureau d'études BULDING SYSTEM ENERGIES pour un montant de 2 000 € HT, soit 2 400 € TTC. Le coût de cet audit est financé à 70 % par l'ADEME.

Le coût total de cet audit pour la commune sera de 990 €, prestation de l'accompagnement du SYDED comprise.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'offre présentée, et autorise le Maire à signer tous documents afférents.

OUVERTURE ET FERMETURE DE POSTE

En vue du départ en retraite de notre agent technique polyvalent un mouvement de poste est nécessaire.

Il est décidé, à l'unanimité, de procéder à la fermeture du poste au grade d'adjoint technique principal 1ère classe au 31 juin 2025, et d'ouvrir le grade d'adjoint technique polyvalent à compter du 5 Mai 2025.

CARTES JEUNES 2025

Christel Antoine, Première adjointe explique les intérêts de la carte avantage Jeunes, réservée aux de moins de 30 ans proposée par le CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse).

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce pour une participation de la commune de 3 € par carte avantage jeunes de les acheter 9 € et **de les proposer aux jeunes** habitant la commune, **de moins de 30 ans à 6 €**, à compter de septembre 2025, sur inscription préalable en Mairie.

PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES ATELIERS

Une nouvelle consultation d'entreprises a été lancée pour la pose de panneaux photovoltaïques sur l'atelier communal, l'entreprise retenue lors de la première consultation KH ENERGY, malgré nos relances n'a jamais honoré le marché (liquidation judiciaire).

L'analyse de trois offres est présentée.

Le Conseil Municipal après délibérations, décide à l'unanimité, de valider l'offre la mieux notée, la société ECODOUBIO, et de choisir une autoconsommation avec revente du surplus.

Raison sociale	Montant attribué HT	Informations complémentaires
ECODOUBIO	27 790.42 €	- D'une puissance de 21.6 kWc – - De disposer les panneaux de manière à répondre aux attentes de la DRAC.

Questions Diverses :

- Point sur les travaux
- Comptes-rendus des réunions communales, intercommunales, et avec les syndicats
- Commission Communale des Impôts Directs
- Bilan de la matinée Nettoyage de printemps
- Remise de prix concours Villes et Villages Fleuris 2024 : 3 Fleurs
- Inscriptions rentrée scolaire 2025- 2026 : du 7 avril au 23 Mai 2025
- Concertations publiques SCOT : conséquence de la sobriété foncière

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Le 31 Mars 2025, Le Maire, Didier AUBRY

